

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Sarah Merlini

<https://www.cadre21.org/membres/4ba52c2f6e3339be10cf4dc3>

Date d'obtention : 2020-11-19 16:43:36

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Lorsqu'un témoin ou une victime vient nous voir afin de nous partager des informations à propos d'un partage possible de photos intimes d'un mineur, nous devons débiter les étapes de la trousse Sexto. Tout d'abord, il est important d'écouter et de rassurer les jeunes. Ensuite, nous remplissons avec le jeune la grille d'évaluation afin de ne pas teinter ses réponses. Nous rencontrons par la suite les autres élèves impliqués ou qui ont de l'information sur la situation afin d'obtenir plus d'informations. Nous remplissons la grille avec eux. Il est important de garder les informations confidentielles et de s'assurer que les jeunes gardent également ces informations confidentielles.

Par la suite, si nous jugeons que le geste de l'instigateur est malveillant, nous contactons la police. Nous lui saisissons son cellulaire. Nous parlons avec les policiers afin de voir qui communiquera avec les parents par la suite.

Si nous jugeons que le geste n'est pas malveillant, nous rencontrons le jeune et lui faire remplir la grille d'évaluation de la situation. Nous devons confisquer les cellulaires du jeune ou des jeunes impliqués lorsqu'il y a des photos de pornographie juvénile. Nous devons contacter la police par la suite. Ensuite, nous communiquons avec les parents. Communication avec la direction afin de voir les règles de l'école en lien avec cette situation.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Elles étaient très complètes, merci :)

Tout d'abord, chaque situation est unique en tant que telle. Je comprends d'avantage la différence entre un geste malveillant ou non. Je comprends lorsque nous devons utiliser la trousse vs quand nous devons davantage se référer aux règles de l'école ou référer le parent aux services de police. Je comprends par contre, qu'il est parfois difficile de déterminer, mais que le service de police peut toujours être là pour nous aider. Je retiens également que dans le plupart du temps, la trousse Sexto est souvent appliquée.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Je crois que de savoir lorsqu'il faut appliquer ou non la méthode Sexto. Il est difficile pour moi de juger d'une photo intime: certaines photos en maillot de bain par exemple pourraient être considérées comme sexy et comme de la pornographie juvénile. Par contre, je comprends que ce n'est pas nécessairement à l'Intervenant scolaire de juger de cette partie. Il faut suivre le protocole et par la suite, les policiers vont pouvoir mieux orienter la situation. Il faut se fier beaucoup d'après moi aux conséquences et aux ressentis de la victime.

Également, je trouve qu'il est peut-être plus difficile d'appliquer la trousse lorsque les personnes impliquées ne se sentent pas opprimées ou en faute.

De même, je crois qu'il est parfois difficile dans l'application de suivre exactement juste les questions du guide et ne pas teinter nos questions ou nos comportements verbaux ou non-verbaux. Il est important de suivre les questions et de ramener le sujet aux questions si jamais la conversation s'éloigne ou si le jeune veut aborder d'autres sujets, tout en restant disponible pour eux.

De plus, il est parfois difficile dans une situation réelle de bien suivre les étapes en ordre, si entre temps cela se jase entre les élèves. Il faut agir rapidement et de manière confidentielle, mais c'est parfois difficile dans la réalité qu'aucune information ne soit véhiculée entre les jeunes qui se parlent rapidement.